

deux-sèvres | actualité

environnement

Le projet de Parc naturel régional se concrétise

Les élus et le Pays de Gâtine se sont réunis jeudi pour identifier les prochaines étapes de ce dossier ambitieux, qui pourrait voir le jour d'ici quatre ans.

C'est un projet de grande ampleur et à long terme que la création d'un Parc naturel régional de la Gâtine poitevine. Après validation par le conseil régional de Poitou-Charentes le 16 octobre dernier, une table ronde se réunissait jeudi pour poser les jalons du projet. Delphine Batho, députée des Deux-Sèvres, Nicolas Gamache, conseiller régional, délégué au patrimoine naturel, Didier Gaillard, président du Pays de Gâtine, accompagné de Jean-Pierre Rimbeau, son vice-président en charge de l'environnement, et Ronan Cesbron, son directeur, sont tombés d'accord sur les grandes lignes du projet.

« Le début d'une belle aventure »

Il s'agit de définir un territoire, dont les contours sont identiques à ceux du Pays de Gâtine, au sein duquel tous les acteurs (élus, commerçants, habitants) se mobilisent pour faire émerger des initiatives concertées, à la fois de préservation du patrimoine et de l'environnement, mais aussi de développement de l'agriculture, du tourisme, de l'économie et de l'emploi. Attention donc au terme trompeur de « parc naturel » : « Il ne faut pas voir cela comme un lieu



Jean-Pierre Rimbeau, vice-président du Pays de Gâtine, Nicolas Gamache, conseiller régional, Didier Gaillard, président du Pays de Gâtine et Delphine Batho, députée des Deux-Sèvres, ont posé les premières pierres du projet de Parc naturel régional. Prochaine étape à l'automne.

fermé, au contraire », précise Didier Gaillard.

« L'intérêt de monter un tel dossier, c'est à la fois d'avoir une reconnaissance nationale de notre territoire, mais aussi de pouvoir obtenir des financements européens, ministériels, régionaux, départementaux et de différentes agences comme l'Agence de l'eau par exemple », détaille Nicolas Gamache.

Il est encore trop tôt pour chiffrer le budget nécessaire, sa-

chant que l'ampleur du chantier dépendra aussi des subventions obtenues.

Avant tout, les élus souhaitent un temps de concertation. « L'idée n'est pas d'imposer quoi que ce soit aux acteurs du territoire, mais plutôt de faire émerger des idées, libre à chacun d'adhérer ou non », ajoute-t-il.

Prochaine étape à l'automne, avec une réunion des 82 maires des communes con-

cernées et une autre avec l'ensemble des acteurs locaux. « C'est un projet ambitieux, que nous espérons voir aboutir d'ici quatre ans, minimum », estime Nicolas Gamache. « C'est le début d'une belle aventure », conclut Delphine Batho, qui déclare apporter un soutien total à ce projet, qui « rassemble très largement les élus ».

Laura Buratti
nr.parthenay@nrc.fr

le billet

L'eau sous pression

La canicule des derniers jours n'a pas tardé à faire sentir ses effets. Hier, la préfecture des Deux-Sèvres a adopté des mesures pour restreindre l'irrigation sur le bassin de la Sèvre niortaise et du Marais poitevin, ainsi que sur le Thouet et le Thouaret-Argenton. « De nombreux seuils » qui servent d'indicateurs de sécheresse ont été franchis. Les mesures sont entrées en vigueur dès hier.

On ne devrait pas en rester là. La météo prévoit le maintien d'un temps sec et chaud pour les sept prochains jours. « La prise d'autres mesures de restrictions est à prévoir sur les bassins deux-sévriens ces prochains jours », prévient la préfecture. Aucun impact à l'heure actuelle pour la consommation des particuliers, seuls sont concernés les irrigateurs. Ce qui n'empêche évidemment pas chacun de nous d'avoir la main légère avec le robinet.

équipement

L'échangeur d'Échiré mis en service

Inauguré officiellement samedi 9 juillet, l'échangeur routier d'Échiré ouvrira aux automobilistes lundi 25 juillet, à 16 h. Cet équipement raccorde le nord de l'agglomération niortaise à la Sévrienne, axe qui parcourt la totalité des Deux-Sèvres du nord au sud. Le Département, maître d'ouvrage, assurera la mise en service.

Depuis le 9 juillet, des travaux ont été poursuivis pour remettre en état les terrains et assurer des finitions.

L'échangeur, avec quatre bretelles, un giratoire et une voie de liaison, a exigé six mois de travaux entre novembre et juillet, et a coûté 2,3 M€. Son ouverture aux usagers marque l'épilogue d'un projet dont l'origine remonte à plus de dix ans.

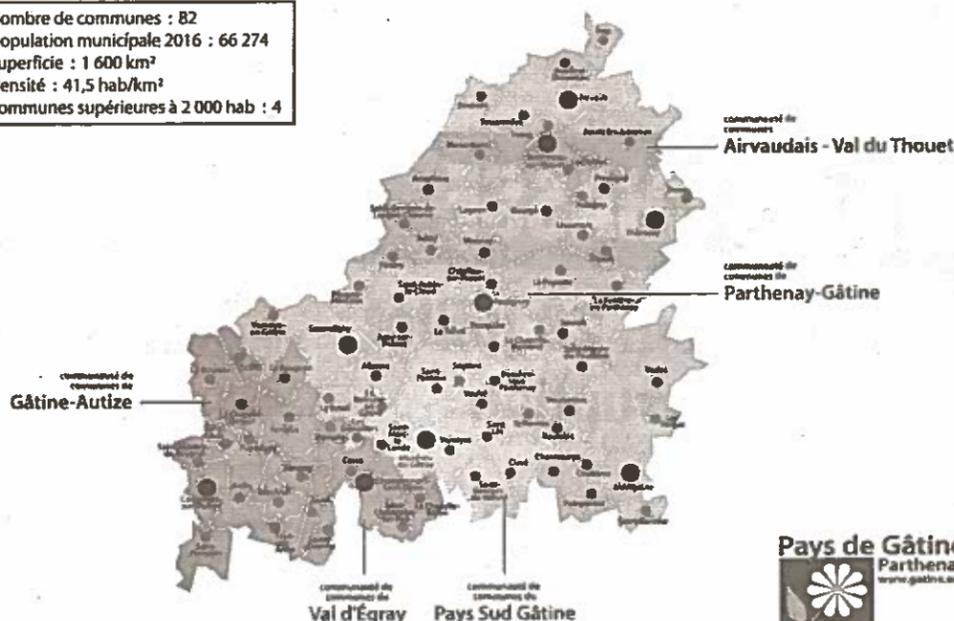
l'essentiel

- > p. 8 à 10 Niort
- > p. 27 Cinéma
- > p. 28 à 35 Petites annonces
- > p. 36 Avis d'obsèques
- > p. 43-44 Courses hippiques
- > p. 45 Télévision
- > p. 46 Bourse
- > p. 48 Éditorial
- > p. 52-53 Jeux
- > p. 54 Météo

••• 66.274 habitants sur 1.600 km²

Périmètre et groupements de communes du Pays de Gâtine au 1er janvier 2016

nombre de communes : 82
population municipale 2016 : 66 274
superficie : 1 600 km²
densité : 41,5 hab/km²
communes supérieures à 2 000 hab : 4



Les contours du futur Parc naturel régional (PNR) de Gâtine poitevine se superposent à ceux du Scot et du Pays de Gâtine, qui répond en grande partie aux objectifs de protection et gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager, d'aménagement du territoire et de développement économique et social.

La France compte 51 PNR, dont 4 en région Nouvelle-Aquitaine : Périgord-Limousin, Landes de Gascogne, Marais poitevin et Millevaches. Le cinquième, le Médoc, est en cours de finalisation. Celui de Gâtine poitevine deviendra donc le sixième de la région. Cet espace rassemble 82 communes et 5 communautés de communes sur une superficie de 1.600 km² qu'occupent 66.274 habitants.